

swissdoc.

SWISSDOC NEWS FRANCAIS 1/2019 - UNE PRESTATION DU CSFO

28.11.2018 - 30.01.2019

Professions

Suppressions

- 0.220.34.0** **Spécialiste à l'accueil en hôtellerie, gastronomie et animation HGA CFC (ordonnance ct. VS)**
Le règlement cantonal a été remplacé par 0.220.47.0 Spécialiste en communication hôtelière CFC.
-
- 0.613.54.0** **Spécialiste du commerce fruits et légumes (BF)**
Va être abrogé pour le 28.02.2019 et est remplacé par 0.613.15.0 Spécialiste du commerce de détail (BF).

Nouveautés

- 0.622.25.0** **Instructeur/trice de la protection civile (BF)**
Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI et entre en vigueur le 01.01.2020.
[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

Modifications

-
- 0.420.6.0** **Ecobiologiste de la construction dipl. (DF)**
- Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Expert/e en construction saine et durable (DF).
[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)
-
- 0.450.5.0** **Spécialiste en faux-plafonds (BF)**
- Désignation modifiée. Avant: Monteur/euse de faux plafonds (BF)
- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Spécialiste en faux-plafonds (BF).
Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.
[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)
-
- 0.450.21.0** **Décorateur/trice d'intérieurs (CFC)**
- Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Dénomination prévue (titre de travail): Tapissier/ière-décorateur/trice CFC (sans orientations). / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Dénomination prévue: Tapissier/ière-décorateur/trice CFC. Il est prévu de supprimer les orientations.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)
-
- 0.532.15.0** **Typographe pour la communication visuelle (BF)**

- Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Typographe pour la communication visuelle (BF).

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.570.9.0 Chef/fe d'atelier en machines de chantier (BF)

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne en machines de chantier (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne en machines de chantier (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.570.12.0 Chef/fe d'exploitation de carrosserie dipl. (DF)

- Désignation modifiée. Avant: Maître carrossier/ière (DF)
- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Chef/fe d'exploitation de carrosserie dipl. (DF).

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.570.25.0 Chef/fe d'atelier en machines agricoles (BF)

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne en machines agricoles (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne en machines agricoles (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.570.28.0 Chef/fe d'atelier d'appareils à moteur (BF)

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne d'appareils à moteur (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne d'appareils à moteur (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.580.41.0 Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC

- Désignation modifiée. Avant: Constructeur/trice d'appareils en verre (CFC, règl. ct. BS)
- Règlement cantonal effacé. Avant: BS
- Remarques effacées. Avant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC réglementé au niveau fédéral. Dénomination prévue: Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC.

La nouvelle ordonnance de formation professionnelle a été approuvée par le SEFRI et entre en vigueur le 01.03.2019.

0.616.11.0 Spécialiste technico-gestionnaire (BF)

- Désignation modifiée. Avant: Agent/e technico-commercial/e (BF)
- Remarques effacées. Avant: Sera remplacé par Spécialiste technico-gestionnaire (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 1.1.2019.

Le règlement est entré en vigueur le 01.01.2019.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.616.23.0 Secrétaire syndical/e (BF)

- Désignation modifiée. Avant: Spécialiste de la gestion et du développement des organisations syndicales (BF)
- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Secrétaire syndical/e (BF).

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

0.622.13.0	Instructeur/trice de la protection civile - Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Instructeur/trice de la protection civile (BF). <i>Les instructeurs/trices de la protection civile à temps partiel continuent de faire un certificat reconnu par l'OFPP. Les instructeurs/trices de la protection civile à plein temps feront l'examen professionnel (0.622.25.0).</i>
-------------------	---

Formations

Suppressions

5.220.10.0	Spécialiste à l'accueil en hôtellerie, gastronomie et animation HGA CFC (ordonnance ct. VS), formation initiale <i>Le règlement cantonal a été remplacé par 5.220.15.0 Spécialiste en communication hôtelière CFC, formation initiale.</i>
7.613.34.0	Spécialiste du commerce fruits et légumes (BF), préparation à l'examen <i>Va être abrogé pour le 28.02.2019 et est remplacé par 7.613.20.0 Spécialiste du commerce de détail (BF), préparation à l'examen.</i>

Nouveautés

7.622.16.0	Instructeur/trice de la protection civile (BF), préparation à l'examen <i>Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI et entre en vigueur le 01.01.2020.</i> Voir INFOformation&profession du 30.01.2019
7.824.22.0	Ethnomusicologie HES (Master) <i>Inscription manquante.</i>

Modifications

5.450.9.0	Décorateur/trice d'intérieurs (CFC), formation initiale - Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Dénomination prévue (titre de travail): Tapissier/ière-décorateur/trice CFC (sans orientations). / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Dénomination prévue: Tapissier/ière-décorateur/trice CFC. Il est prévu de supprimer les orientations. Voir INFOformation&profession du 30.01.2019
5.580.8.0	Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC, formation initiale - Désignation modifiée. Avant: Constructeur/trice d'appareils en verre (CFC, règl. ct. BS), formation initiale - Remarques effacées. Avant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC règlementé au niveau fédéral. Dénomination prévue: Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC. <i>La nouvelle ordonnance de formation professionnelle a été approuvée par le SEFRI et entre en vigueur le 01.03.2019.</i>
6.410.1.0	Sciences et ingénierie de l'environnement et de la géomatique, développement territorial - Désignation modifiée. Avant: Sciences et ingénierie de l'environnement et de la géomatique <i>Inscription actualisée.</i>
7.410.1.0	Développement territorial HES (Bachelor)

- Désignation modifiée. Avant: Aménagement du territoire HES (Bachelor)
Inscription actualisée.

7.410.9.0 Développement territorial HES (Master)

- Désignation modifiée. Avant: Ingénierie du territoire HES (Master)
- Ajouté une note: planifié
- Remarques ajoutées: Il s'agit d'un titre de travail.

Nouveau Master planifié par la HES-SO qui remplace le Master HES en Ingénierie du territoire.

7.420.7.0 Ecobiologiste de la construction dipl. (DF), préparation à l'examen

- Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Expert/e en construction saine et durable (DF).

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.450.19.0 Spécialiste en faux-plafonds (BF), préparation à l'examen

- Désignation modifiée. Avant: Monteur/euse de faux plafonds (BF), préparation à l'examen
- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Spécialiste en faux-plafonds (BF).

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.532.6.0 Typographe pour la communication visuelle (BF), préparation à l'examen

- Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Typographe pour la communication visuelle (BF).

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.570.9.0 Chef/fe d'exploitation de carrosserie dipl. (DF), préparation à l'examen

- Désignation modifiée. Avant: Maître carrossier/ière (DF), préparation à l'examen
- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Chef/fe d'exploitation de carrosserie dipl. (DF).

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.570.19.0 Chef/fe d'atelier en machines de chantier (BF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne en machines de chantier (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne en machines de chantier (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.570.31.0 Chef/fe d'atelier d'appareils à moteur (BF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne d'appareils à moteur (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne d'appareils à moteur (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.570.32.0 Chef/fe d'atelier en machines agricoles (BF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Techno-diagnosticien/ne en machines agricoles (BF). / Maintenant: Sera remplacé par Techno-diagnosticien/ne en machines agricoles (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.07.2019.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.616.8.0 Spécialiste technico-gestionnaire (BF), préparation à l'examen

- Désignation modifiée. Avant: Agent/e technico-commercial/e (BF), préparation à l'examen

- Remarques effacées. Avant: Sera remplacé par Spécialiste technico-gestionnaire (BF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 1.1.2019.

Le règlement est entré en vigueur le 01.01.2019.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.616.43.0 Secrétaire syndical/e (BF), préparation à l'examen

- Désignation modifiée. Avant: Spécialiste de la gestion et du développement des organisations syndicales (BF), préparation à l'examen

- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Secrétaire syndical/e (BF).

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 30.01.2019](#)

7.622.3.0 Instructeur/trice de protection civile, formation

- Remarques effacées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Instructeur/trice de la protection civile (BF).

Les instructeurs/trices de la protection civile à temps partiel continuent de faire un certificat reconnu par l'OFPP. Les instructeurs/trices de la protection civile à plein temps feront l'examen professionnel (7.622.16.0).

Thèmes généraux

Suppressions

Aucune

Nouveautés

Aucune

Modifications

Aucune